



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Arrêté n° 2024-292

du

23/04/2024

portant abrogation de l'arrêté n° 2023-110 du 9 février 2023 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2020-08-17-010 du 17 août 2020 portant délégation de signature à Monsieur Laurent ROTURIER, directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France en matière administrative ;

Vu l'arrêté n° 2024-02 du 9 janvier 2024 portant subdélégation de signature à Monsieur Stéphane DESCHAMPS, Conservateur régional de l'archéologie, et à Monsieur Jean-Marc GOUEDO, Conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu l'arrêté n° 2023-110 du 9 février 2023 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (AULNAY-SOUS-BOIS, SEINE-SAINT-DENIS, 1-47 boulevard André Citroën phase 1) ;

Vu le courriel de la SCI Data Hills en date du 10 avril 2024, réceptionné en préfecture de région, service régional de l'archéologie le 10 avril transmettant le rapport de EEOD ingénieurs conseils, daté du 5 avril 2024 ;

Considérant que le périmètre de la prescription archéologique présente plusieurs zones de fortes pollution ;

Considérant que le projet a été modifié pour limiter l'impact au sous-sol.

ARRÊTE

Article 1 - L'arrêté n°2023-110 du 9 février 2023 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (AULNAY-SOUS-BOIS, SEINE-SAINT-DENIS, 1-47 boulevard André Citroën phase 1), est abrogé.

Article 2 - Le Directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Ville d'Aulnay-sous-Bois, à SCI DATA HILLS et à Bureau du patrimoine archéologique de la Seine-Saint-Denis et INRAP - Direction interrégionale Centre-Île-de-France.

Fait à PARIS, le 30/04/2024

Pour le Préfet de Région, Préfet de Paris
et par délégation,

Pour le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation,

Le Conservateur régional de l'archéologie
Jean-Marc Gouedo

Conservateur général du patrimoine,
adjoint au conservateur régional
de l'archéologie d'Île-de-France

Stéphane DESCHAMPS

